

## Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

|   |                           |   |
|---|---------------------------|---|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |   |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37   | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |   |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00   | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>     |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            |                           |   |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11   | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a> |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RG3204 Linguistique et didactique du néerlandais 3.2              |   |                 |             |  |  |
|---|---|-----------------|-------------|--|--|
| Ancien Code   | PERG3B24LDN2  | Caractère       | Obligatoire |  |  |
| Nouveau Code  | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/<br>EGB3240   |                 |             |  |  |
| Bloc  | 3B  | Quadrimestre(s) | Q2          |  |  |
| Crédits ECTS  | 3 C   | Volume horaire  | 45 h        |  |  |
| Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE | <u>HELHa Braine-le-Comte</u><br>(<br><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br><b>Mélanie BAELEN</b> ( <a href="mailto:baelenm@helha.be">baelenm@helha.be</a> )<br>Anne HANSSENS ( <a href="mailto:hanssensa@helha.be">hanssensa@helha.be</a> )<br><u>HELHa Loverval</u><br>(<br>) |                 |             |  |  |
| Coefficient de pondération  | 30  |                 |             |  |  |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification             | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |  |  |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Selon activité : Néerlandais, Français  |                 |             |  |  |

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette UE se situe dans la continuité de l'UE 3203.

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée.

L'étudiant.e sera également amené.e à mettre en place des démarches didactiques.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### *Acquis d'apprentissage visés*

##### **Acquis d'apprentissage terminaux:**

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus

disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

AAT 9 : Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)

#### **Acquis d'apprentissage spécifiques:**

**I)** Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau C1 (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

**II)** Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

#### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG3B24LDN2A Linguistique et didactique du néerlandais 3.2 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG3B24LDN2A Linguistique et didactique du néerlandais 3.2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

voir RGE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Linguistique et didactique du néerlandais 3.2                     |                 |                 |             |
|---|-----------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code   | 6_PERG3B24LDN2A | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | BEGB3241        |                 |             |
| Bloc  | 3B              | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS  | 3 C             | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | ()              |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 30              |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Néerlandais     |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Dans cette UE, l'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée.

L'étudiant.e sera également amené.e à mettre en place des démarches didactiques.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Acquis d'apprentissage terminaux:

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

AAT 9 : Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)

Acquis d'apprentissage spécifiques:

Acquis d'apprentissage spécifiques:

I) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau C1 (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Les aspects suivants seront travaillés dans cette UE:

- parfaire ses connaissances linguistiques;
- se spécialiser dans le langage inhérent à la profession;

- construire et planifier des séquences de leçons, tout en accordant une attention particulière à la culture et aux évaluations diagnostiques, formatives et sommatives;
- sélectionner les ressources de manière critique, en ciblant les documents authentiques et la didactisation de ceux-ci.

Les enseignants intervenant dans l'UE se réservent le droit de compléter ou d'adapter cette liste de contenus selon les opportunités et les besoins qui se présenteraient en cours d'année.

### **Démarches d'apprentissage**

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront abordées le plus possible de manière interactive.

Les étudiant.es seront amené.es à concevoir et présenter des activités d'enseignement en utilisant différents manuels scolaires et autres ressources disponibles de manière critique et personnalisée.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations ;
- concevoir des activités d'enseignement ;
- préparer différentes tâches orales et écrites ;
- acquérir des éléments linguistiques en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants.

Correction d'exercices et de travaux divers et feed-backs.

Accompagnement lors de la conception des activités d'apprentissage et durant la préparation des stages.

### **Sources et références**

Partie didactique:

- . KEIJZER J., VERHEGGEN K., VAN GILS D. (2018) Differentiëren in het talenonderwijs. Uitgeverij Coutinho.
- . Klasse. Maandblad voor onderwijs. Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap. Departement Onderwijs.
- . NT2-cahier serie (2017-2022), Boom.
- . VANDERWALLE M , VERDONCK A, Apprendre à apprendre les langues, Van In.

+ les programmes et référentiels pour l'enseignement des langues modernes.

Partie linguistique:

- HILIGSMANN Ph., DEGRAVE P., VAN GOETHEM K., RASIER L. (2023) Néerlandais: 100 Fautes. Les erreurs courantes des francophones + exercices. Deboeck Supérieur.
- . HUIITEMA, R. (2011) Grammatica Nederlands. Van Dale (+ oefenboek)
- . THEISSEN, S., HILIGSMANN, Ph., LOUSBERG, R. (2003) Nouveau Dictionnaire contrastif des prépositions, 3de druk, Brussel : de boeck.
- . VAN DER HAM, B. (2019). Zichtbaar Nederlands. Uitgeverij Coutinho.

+ diverses ressources online, notamment la plateforme VRT Max et les sites de presse écrite

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les documents mis à disposition par les enseignant.e.s via la plateforme Connected.

Diverses ressources en ligne sont également utilisées, notamment les programmes/référentiels pour l'enseignement des langues modernes, les sites des médias flamands et néerlandais et des sites destinés aux (futurs) enseignants, notamment Klasse.be.

## **4. Modalités d'évaluation**

## Principe

L'évaluation prend la forme d'un examen mixte (écrit + oral), portant sur l'ensemble des compétences, outils et démarches travaillés dans le cadre de l'UE.

Elle repose partiellement sur un travail préparatoire à réaliser par l'étudiant.e en amont de l'examen. Les consignes et modalités de dépôt de ce travail sont communiquées en classe et via la plateforme ConnectED. La non réalisation du travail préparatoire demandé et/ou le non respect des consignes impactera inévitablement la note de l'étudiant pour les évaluations concernées.

La note finale de l'UE s'établit sur la base d'un bilan de compétences où les résultats obtenus conjointement en linguistique et en didactique fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque toutes les compétences évaluées sont maîtrisées (note = ou > à 10/20), le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque l'étudiant.e obtient une note inférieure à 10/20 pour au moins une compétence évaluée, le jury procède à une analyse du bilan de compétences et pourrait ne pas valider l'UE. Une note négative s'appliquerait alors à l'ensemble de l'UE.

## Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

## Dispositions complémentaires

### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).